CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

FAÇADE MARITIME OUEST

Le Général d'Armée Chanegriha supervise un exercice tactique

Page 07



COOPÉRATION

Tebboune reçoit le secrétaire général de la Ligue arabe

Page 07

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR ÉTOFFER LE PARC HÔTELIER

Oran renforce ses capacités d'hébergement

Page 11

HYDROCARBURES

Sonatrach a réalisé 18 nouvelles découvertes en 2026

Page 11

TRIBUNAL D'ORAN

Kamel Daoud et sa femme condamnés à 5 ans de prison ferme

Page 06

SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'Algérie se mobilise contre la pollution de l'Oued Mouilah

Page 09







N° 3745 Mercredi 11 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

LA CAMPAGNE BAT SON PLEIN À TRAVERS LES WILAYAS

Les partis appellent les citoyens à se rendre massivement aux urnes



R.M

Au cinquième jour de la campagne pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre, les dirigeants politiques ont encouragé les citoyens à se rendre massivement aux urnes, les exhortant à choisir des élus compétents capables de prendre en charge leurs préoccupations.

Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a exhorté les citoyens à « participer massivement » à cet important rendez-vous électoral afin de « poursuivre l'effort de développement au niveau des communes ». Il a insisté, lors d'une rencontre de proximité à Souk Ahras, sur l'importance de l'implication de la société civile et des citoyens dans la gestion des affaires locales.

De son côté, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, qui animait un meeting



populaire à Médéa, a insisté sur l'importance de cette échéance électorale, invitant les citoyens à « relever le défi et à se rendre aux urnes afin de choisir les candidats » de son parti capables de gérer des assemblées élues fortes. M. Benmbarek s'est engagé, en outre, à proposer des cadres à la hauteur des attentes des citoyens, précisant que les candidats de son parti « sont eux-mêmes des enfants du peuple qui connaissent parfaitement les préoccupations des citoyens ».

À Aflou, le membre du bureau national du Front El-Moustakbal, Hadj Belghaouti, a appelé les citoyens à se rendre en grand nombre aux urnes afin d'élire des assemblées locales à même de prendre en charge leurs préoccupations et de concrétiser le développement local. M. Belghaouti, qui intervenait en qualité de représentant du président du parti, Fateh Boutbig, a demandé aux jeunes de s'impliquer davantage dans l'action politique et d'assumer leurs responsabilités en matière de gestion locale.

Animant une réunion populaire à Touggourt, le président du Mouvement El-Binaa El-Watani, Abdelkader Bengrina, a mis l'accent sur la nécessité de gagner la confiance des électeurs à travers un discours électoral réaliste. M. Bengrina a signalé que la formation politique qu'il dirige s'était engagée dans la bataille électorale avec un programme comportant des propositions de réforme ciblant différents secteurs d'activité.



À Djelfa, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, s'est attardé sur l'importance de l'approche participative au sein des assemblées élues dans le but de répondre aux préoccupations des citoyens.

Le président du MSP a également évoqué le rôle primordial des assemblées locales dans le développement et pour satisfaire les besoins des citoyens.



SKIKDA

92 espaces réservés à la campagne, 134 listes en lice

K.M

La wilaya de Skikda a réservé 92 espaces pour abriter les réunions des candidats et 685 sites pour l'affichage, dans le cadre de la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévue le 28 novembre.

Selon Houssam Eddine Boussaha, coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ces dispositions visent à réunir les conditions à même de garantir le bon déroulement des activités des candidats au cours de la campagne, dont le coup d'envoi a été donné jeudi dernier et qui se poursuivra jusqu'au 24 novembre, à travers les 38 communes de la wilaya.

Pas moins de 134 listes, toutes partisanes, sont en lice pour ces prochaines élections locales :

127 listes concernent les Assemblées populaires communales avec un total de 3 206 candidats, et 7 autres comptent 406 candidats pour les sièges de l'Assemblée populaire de wilaya.

Le corps électoral dans la wilaya de Skikda compte 634 369 électeurs répartis sur 399 centres et 1 830 bureaux de vote.



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies et illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE FLN EN MEETING À ORAN

Benmbarek appelle à resserrer les rangs autour des enjeux locaux

Bakhta B



En meeting populaire, mardi, à la salle de cinéma Le Régent, à Oran, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a placé son intervention sous le signe de la cohésion partisane et de la responsabilité politique, à l'occasion de la campagne pour les élections locales du 28 novembre prochain.

Devant les militants, les cadres du parti et les candidats aux assemblées populaires communales et de wilaya, le responsable du FLN a d'abord rendu hommage à Oran, qu'il a qualifiée de haut lieu du combat libérateur et de creuset du militantisme national. Il a également salué le parcours de la famille révolutionnaire, tout en évoquant la contribution historique de la région à la lutte pour l'indépendance et à la construction de l'État.

Abdelkrim Benmbarek a ensuite insisté sur la portée des prochaines élections locales, considérant que ces échéances constituent un rendez-vous déterminant en raison de la proximité des collectivités territoriales avec les préoccupations quotidiennes des citoyens. Il a rappelé, dans ce contexte, le rôle des assemblées populaires communales et de wilaya dans la mise en œuvre des politiques publiques et la dynamique de développement local.

Abdelkrim Benmbarek a notamment insisté sur la place stratégique des collectivités territoriales dans la concrétisation des politiques publiques, soulignant que la commune et la wilaya constituent les premiers espaces où les attentes des citoyens doivent trouver des réponses concrètes.

Sur le plan organique, le secrétaire général a surtout plaidé pour le rassemblement des rangs du parti, estimant que l'unité et la cohésion internes demeurent des conditions essentielles à son efficacité politique. Il a appelé les militants à dépasser les divergences secondaires, à privilégier le dialogue et à faire prévaloir l'esprit de responsabilité et de solidarité.

Réaffirmant l'ancrage du FLN dans l'héritage de la Révolution de Novembre, il a enfin rappelé que l'engagement politique doit rester, avant tout, un devoir au service de l'Algérie et de ses citoyens.

OULED DJELLAL

L'agriculture et l'élevage au cœur des préoccupations des candidats



K.L

Dans la wilaya d'Ouled Djellal, les candidats aux élections locales du 28 novembre misent sur la proximité avec les citoyens, avec des programmes articulés autour de l'agriculture et de l'élevage.

Ces secteurs étant considérés comme un pilier de l'économie locale, les candidats plaident pour davantage de soutien à l'agriculture saharienne et à l'élevage ovin. Leurs propositions visent à lever les entraves à l'investissement agricole, soutenir les cultures stratégiques — notamment la filière phoenicicole — et développer le cheptel.

Pour les observateurs locaux, cette priorité accordée au secteur agricole répond à la nécessité de valoriser les potentialités de la wilaya et de transformer ces opportunités en richesse économique et en emplois pérennes pour les jeunes. Salem Zekri, jeune diplômé en sciences agronomiques, estime que « la wilaya a besoin d'un sang neuf, capable de renouveler la vision du développement et d'intégrer les outils modernes ». Il plaide pour le transfert de technologie vers les exploitations agricoles et un meilleur accès des jeunes au foncier agricole, afin de créer des micro-entreprises de transformation. Son colistier Tarek Khelfallah souligne que « la promotion du secteur agricole doit impérativement passer par la valorisation des potentialités locales », citant la préservation de la race ovine locale et le renforcement de la production de dattes.

La wilaya compte 115 057 électeurs, appelés à choisir parmi les candidats des 21 listes en lice pour les APC et l'APW.

TLEMCEN

Feth Allah Boukhatem, candidat du RND à l'APW, mise sur le développement durable

O.DEGUI



Sous la bannière du Rassemblement National Démocratique (RND), Feth Allah Boukhatem, directeur d'établissement hôtelier, coordinateur fédéral national de l'hôtellerie et investisseur, se présente en tête de liste (numéro 1) aux élections de l'Assemblée Populaire de Wilaya de Tlemcen.

Dans une déclaration rapportée par O. Degui, M. Boukhatem a annoncé sa candidature avec « conviction et un profond sens des responsabilités », traduisant une volonté de « prendre part, pleinement et concrètement, à l'avenir de notre wilaya ». Il souligne que Tlemcen possède d'immenses potentialités, mais aussi des défis qui exigent « une véritable vision, davantage d'équité entre les territoires et une action publique plus proche des préoccupations des citoyens ». Le candidat du RND souhaite une APW qui « ne se contente pas d'accompagner les décisions, mais qui débat, propose, interpelle et assume pleinement son rôle au service de l'intérêt général ». Son engagement repose sur des valeurs essentielles : la démocratie, la liberté, la justice sociale, la transparence et le respect de chaque citoyen — des valeurs qu'il dit partager et souhaiter porter dans le cadre de son engagement au sein du RND. Ses priorités sont clairement énoncées : contribuer au développement durable de la wilaya, valoriser les compétences locales, améliorer le cadre de vie des citoyens, soutenir les entrepreneurs et les entreprises locales, encourager la création d'emplois et les opportunités économiques, développer les infrastructures et les équipements publics, et rester à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations. Il dénonce par ailleurs « un fossé grandissant entre les citoyens et leurs représentants », affirmant que sa démarche politique n'est pas guidée par une ambition personnelle ou une recherche de statut, mais par la volonté d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des habitants.

RAHALI ALLAOUI, CANDIDAT DU FRONT EL MOUSTAKBAL

De l'expérience administrative à l'engagement associatif



Habib Benaouda

Fort d'un parcours professionnel dans le secteur de la sécurité sociale, d'une expérience au sein d'instances publiques et d'un engagement de longue date dans le mouvement associatif, Rahali Allaoui se présente aux élections locales du 28 novembre sous les couleurs du Front El Moustakbal, pour un siège à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran.

Un itinéraire marqué par des responsabilités administratives, institutionnelles et des activités tournées vers la jeunesse et la protection de l'enfance.

Né le 5 octobre 1972 à Oran, Rahali Allaoui a construit son parcours professionnel autour de plusieurs fonctions dans le secteur de la sécurité sociale. Il a notamment dirigé les annexes de la sécurité sociale du Palais du Gouvernement, de l'Université d'Alger 1, de l'Assemblée populaire nationale ainsi que du ministère de l'Agriculture. Des responsabilités qui lui ont permis d'acquérir une expérience dans la gestion administrative et le traitement des dossiers à caractère social et professionnel.

Son parcours l'a également conduit à siéger dans les conseils d'administration de plusieurs organismes publics, notamment l'Établissement public de wilaya d'Oran (EPWOPA) et l'Agence foncière de wilaya. Il a, par ailleurs, déjà exercé un mandat au sein de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, une expérience qui l'a familiarisé avec le fonctionnement des institutions élues et les problématiques liées au développement local.

En parallèle, son engagement associatif occupe une place importante dans son itinéraire. Il préside l'Organisation nationale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse et assure le secrétariat général de l'Académie pour la paix et le développement humain durable. Il est également membre du bureau national du Réseau de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant.

Son implication dans le mouvement de jeunesse s'est aussi traduite par des responsabilités au sein de l'Union nationale de la jeunesse algérienne, où il a exercé les fonctions de secrétaire national. Il a également été membre du bureau de la Ligue de wilaya des activités de plein air d'Oran et préside l'association pour la promotion et la protection des jeunes de la Bahia.

Son engagement remonte à plusieurs décennies. Il compte notamment parmi les membres fondateurs du Conseil supérieur de la jeunesse en 1995 et a participé à la commission d'organisation du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants en 2001.

À travers cette candidature aux élections locales, Rahali Allaoui inscrit ainsi son engagement électoral dans la continuité d'un parcours associant gestion administrative, expérience institutionnelle et action en faveur de la jeunesse et de la société civile.

MOHAMED ALIK CANDIDAT DU RND

Un jeune acteur associatif en lice sur la liste pour l'APW

Habib Benaouda

Engagé dans le mouvement associatif, Mohamed Alik fait le choix de l'engagement politique en se portant candidat aux élections de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran, sur la liste du Rassemblement national démocratique (RND), portant le numéro 02.

Une première expérience électorale à travers laquelle il entend contribuer à la gestion des affaires locales et porter les aspirations de la jeunesse.

Sa candidature s'inscrit dans une dynamique visant à encourager les jeunes à investir davantage le champ politique et à prendre part aux responsabilités publiques, conformément à l'appel du président de la République à leur implication dans la vie politique et les assemblées élues.

Pour le jeune candidat, il ne s'agit plus de se limiter à observer la vie publique, mais de participer activement à la prise de décision



et au débat autour des enjeux de développement local.

Mohamed Alik considère, à ce titre, que la présence des jeunes au sein des instances élues constitue un levier pour faire entendre leurs préoccupations et traduire leurs attentes.

Elle permet également de mobiliser de nouvelles compétences dans l'examen des dossiers sociaux et économiques, ainsi que dans la proposition de solutions adaptées aux besoins des citoyens.

À travers cette candidature, il ambitionne ainsi de franchir une nouvelle étape dans son parcours, en passant de l'action associative à l'engagement institutionnel.

Le Conseil populaire de wilaya représente, à ses yeux, un espace privilégié pour élargir sa contribution à la vie publique et prendre part au suivi des différentes préoccupations de la population oranaise.

Le candidat a également appelé les jeunes et l'ensemble des citoyens à participer massivement au prochain scrutin, soulignant l'importance du vote comme moyen d'expression démocratique et de choix des représentants appelés à siéger dans les assemblées élues.

Une démarche placée sous le signe de l'engagement citoyen, dont l'issue sera tranchée par les urnes.

CANDIDAT DU MSP À LA COMMUNE D'ORAN

Mihadj Meflah mise sur son expertise financière

H. B

Candidat sur la liste n° 5 du Mouvement de la société pour la paix (MSP) aux élections de l'Assemblée populaire communale d'Oran, Mihadj Manhadj Ibrahim Meflah entend faire valoir son parcours universitaire en sciences économiques et son expérience dans la gestion comptable et financière. Un profil qu'il souhaite mettre à profit pour contribuer à une meilleure maîtrise des finances communales et à l'amélioration de la gestion des affaires locales.

Titulaire d'une licence en sciences économiques, spécialité monnaie, finances et banques, obtenue en 2002 à l'université d'Oran, le candidat a construit un parcours académique en cohérence avec ses domaines de prédilection. Après un baccalauréat en gestion et économie décroché en 1998 au lycée Oussama Ibn Zaid d'Oran, il consacre son mémoire de fin d'études à l'intégration économique des pays du Maghreb. En 2004, il consolide également ses compétences par une formation en informatique de bureau. C'est dans le secteur des assurances qu'il entame sa carrière professionnelle. De septembre 2004 à décembre 2007, il occupe le poste de chef du service comptabilité à la Société nationale d'assurances (SAA), à Oran. Il y assure le suivi des opérations comptables et financières, le contrôle des situations bancaires, la supervision des écritures quotidiennes ainsi que l'établissement des rapports périodiques sur la situation financière de l'agence. Il rejoint ensuite le secteur industriel, où il exerce, d'octobre 2007 à février 2011, en qualité de responsable de la comptabilité et des ventes au sein de l'entreprise Algérienne du béton et des technologies, relevant du groupe Lafarge Algérie à Oran. Cette expérience lui permet d'élargir son champ d'intervention à la supervision de la facturation, au contrôle des stocks, au rapprochement des données comptables avec les inventaires physiques et au suivi des indicateurs d'activité. Ce parcours, marqué par une expérience dans deux secteurs aux exigences de gestion distinctes, constitue le principal atout que le candidat souhaite faire valoir dans cette échéance électorale. Son ambition est de transposer ces acquis au fonctionnement de l'assemblée populaire communale, notamment dans le suivi des budgets, le contrôle des dépenses, la préservation des deniers publics et l'accompagnement des projets de développement. Pour Mihadj Meflah, la gestion communale requiert en effet, au-delà de l'engagement politique, une véritable maîtrise des mécanismes financiers et administratifs. Il entend ainsi contribuer à une gestion plus rigoureuse des ressources, davantage axée sur l'efficacité de la dépense publique et la qualité des prestations offertes aux citoyens d'Oran.

CANDIDAT DU FLN À ARZEW

Dr Halim Medber propose une vision pour redonner à Arzew son attractivité urbaine



Habib Benaouda

Médaber Halim se présente aux élections locales dans la commune d'Arzew sur la liste du Front de libération nationale (FLN), portant le numéro 01, en qualité de candidat numéro 24. Docteur en économie et universitaire, il entend mettre son parcours académique et professionnel au service d'un projet de développement local axé sur la requalification du cadre urbain et l'amélioration des conditions de vie des habitants. Originaire de la Corniche Est d'Arzew, le candidat explique sa démarche par son attachement à sa ville et sa volonté de contribuer à redresser une situation qu'il juge préoccupante. Il estime que la commune a besoin d'une véritable vision de développement, notamment pour réorganiser ses espaces urbains et remédier à la dégradation du cadre de vie dans certains quartiers, dont l'évolution tend, selon lui, à effacer progressivement leur caractère urbain. Son parcours repose sur une formation universitaire en économie, un doctorat et une expérience dans l'enseignement, aussi bien à l'université qu'au cycle moyen. Il revendique également plus de trente publications scientifiques dans des revues spécialisées nationales et internationales, ainsi qu'une participation à plusieurs colloques et rencontres scientifiques. Pour Arzew, Halim Medber avance une perspective de développement à l'horizon 2031, articulée autour d'un programme à court terme destiné à répondre aux urgences et d'un plan plus global consacré au développement local et à l'aménagement urbain.

L'amélioration de l'environnement, la modernisation des services publics et la prise en charge des déséquilibres constatés dans certains quartiers figurent parmi les axes de cette démarche, qui se veut adaptée aux besoins des habitants et aux moyens disponibles.

Le volet social et professionnel occupe également une place dans sa vision, notamment à travers l'amélioration des conditions de travail des agents communaux. Il plaide pour un équilibre entre obligations professionnelles, reconnaissance des droits et mise à disposition des moyens matériels et moraux nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Pour le candidat, cette démarche électorale ne se résume pas à la conquête d'un siège à l'Assemblée populaire communale. Elle traduit avant tout, affirme-t-il, une volonté de mettre ses connaissances et son expérience au service de sa ville, avec l'ambition de contribuer à la définition de solutions concrètes aux préoccupations des citoyens.

NADJET BENCHERIF, CANDIDATE DU FLN

Un parcours sportif et associatif au service de l'engagement local

H. B.

Forte d'un parcours alliant sport, action associative et engagement politique, Nadjet Bencherif se présente aux élections locales du 28 novembre sous les couleurs du Front de libération nationale (FLN), pour un siège à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran.

Titulaire d'une licence en droit des affaires et ancienne championne d'Algérie de kung-fu wushu, la candidate souhaite mettre son expérience sportive, associative et ses compétences au service des citoyens et du développement local.

Née le 17 avril 1971 à Oran, Nadjet Bencherif est issue d'une famille révolutionnaire, un héritage auquel elle demeure profondément attachée. Son engagement en faveur de la préservation de la mémoire nationale se traduit également par son appartenance à l'Organisation nationale des moudjahidine, témoignant de son attachement aux valeurs de sacrifice et de fidélité à l'histoire du pays.

Sur le plan universitaire, elle est titulaire d'une licence en droit des affaires. Une formation qui lui confère des connaissances juridiques utiles à l'appréhension des dossiers liés à la gestion publique, à l'investissement et au développement local, ainsi qu'à la compréhension des mécanismes réglementaires encadrant l'action de l'APW.

Son parcours sportif constitue un autre volet marquant de son expérience. En 1997, elle décroche le titre de championne d'Algérie de kung-fu wushu, une distinction qui témoigne d'un engagement fondé sur la discipline, la persévérance et la volonté de se dépasser. Une expérience qui nourrit également sa vision de la promotion du sport local, de l'accompagnement des jeunes talents et de la valorisation des compétences sportives.

Parallèlement, son implication dans les milieux associatif et politique s'inscrit dans une conception de l'engagement citoyen qui privilégie la proximité avec la population, l'écoute des préoccupations et la recherche



de réponses concrètes aux difficultés du quotidien.

En faisant le choix de briguer un mandat à l'APW, la candidate affirme placer le sens des responsabilités au-dessus de toute ambition personnelle. Pour elle, la responsabilité publique est avant tout un engagement qui exige disponibilité, écoute, suivi des dossiers et défense de l'intérêt général.

Son ambition est de contribuer à une représentation de proximité, capable de porter les préoccupations des citoyens et d'accompagner une dynamique de développement à la hauteur du potentiel économique, social et touristique d'Oran. Elle plaide ainsi pour un travail de fond, loin des promesses de circonstance, et pour une action soutenue au sein de l'assemblée de wilaya. À travers son héritage familial, sa formation universitaire et ses expériences sportive, associative et politique, Nadjet Bencherif entend donner une traduction concrète à son engagement. Son message électoral tient en une conviction : la voix du citoyen est une responsabilité à honorer et servir Oran, un engagement qui ne saurait souffrir aucun compromis.

CANDIDATE DU FRONT EL MOUSTAKBAL

Inès Bouridane, une jeune compétence engagée dans la course à l'APW



H. Benouda

Titulaire d'un master en sciences de gestion et membre du Conseil supérieur de la jeunesse, Inès Bouridane se présente aux élections locales du 28 novembre sur la liste du Front El Moustakbal, portant le numéro 3, à la 16e position.

Elle entend mettre à profit sa formation universitaire et son expérience dans le domaine de l'engagement citoyen pour contribuer aux travaux de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran. Diplômée en sciences de gestion de l'Université d'Oran, la candidate dispose d'un parcours académique axé sur les principes d'organisation, de gestion et de planification, autant de domaines en lien avec le suivi des projets de développement local et la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Son adhésion au Conseil supérieur de la jeunesse constitue également une étape importante de son parcours. Cette expérience lui a permis de prendre part aux échanges autour des problématiques propres à la jeunesse et des défis auxquels cette frange de la société est confrontée, tout en s'inscrivant dans une dynamique de dialogue et de participation à la vie publique.

En rejoignant la liste du Front El Moustakbal, Inès Bouridane met en avant la diversité des profils et des compétences qui composent cette formation politique. Elle appelle, à ce titre, les électeurs à s'informer sur les candidats, leurs parcours et leurs programmes avant de faire leur choix.

À l'approche du scrutin, elle invite les électrices et les électeurs de la wilaya d'Oran à se rendre aux urnes le 28 novembre, rappelant les références de sa candidature : liste numéro 3 et numéro 16 sur le bulletin de vote.

TRIBUNAL D'ORAN

Kamel Daoud et sa femme condamnés à 5 ans de prison ferme

R. N

Kamel Daoud et sa femme Aïcha Dahddouh ont été condamnés chacun par contumace à cinq ans de prison de ferme et une amende de 300 000 DA par le tribunal de Fellaoucène (Oran) dans l'affaire Saâda Arbane pour divulgation d'un secret professionnel, vol d'un dossier médical et atteinte à la vie privée.

Deux mandats d'arrêt internationaux ont été délivrés contre le couple. Le 13 octobre, lors du procès, le parquet avait requis six ans de prison ferme contre les deux prévenus. « Le jugement constitue une reconnaissance par la justice du préjudice subi par ma cliente et de l'exploitation de sa tragédie, alors même qu'elle s'y était opposée et en avait informé l'auteur », a déclaré Me Aïcha Derrar, avocate de Saâda Arbane, selon El Khabar. Rescapée d'une attaque terroriste à Tiaret dans les années 1990 alors fillette, Saâda Arbane reproche à Kamel Daoud d'avoir utilisé, sans son consentement, son histoire pour écrire le roman Houris avec lequel il a obtenu le prix Goncourt 2024. L'écrivain a nié, en assurant qu'Aube, le personnage de son roman Houris, n'a aucune ressemblance avec la vraie rescapée de l'attaque terroriste. Sa femme Aïcha Dahdouah, psychiatre dont Saâda Arbane était une patiente, a rompu le silence ces derniers jours, en affirmant qu'elle était en instance de divorce avec Kamel Daoud et qu'elle n'a pas pu venir assister à son procès à Oran. L'écrivain a été déjà condamné dans une autre affaire liée à Saâda Arbane et il est poursuivi en France pour les mêmes chefs d'inculpation.

DÉPLOIEMENT DE L'ARMÉE ALGÉRIENNE AU NIGER

Niamey dénonce l'ingérence de l'UE

Les déclarations irrespectueuses d'Anouar Al Anouni, porte-parole de l'Union européenne pour les affaires étrangères politiques et de sécurité, concernant le déploiement de l'armée algérienne au Niger, a provoqué une forte colère de la part de Niamey.

Le chargé d'affaires par intérim de l'UE, Plai Voiomma, a été convoqué, hier, par le premier ministre Ali Mahmane Amine Zeine, pour protester contre les propos de Anouar Al Anouni. Ce dernier avait déclaré le 30 octobre devant des journalistes : « Nous cherchons à obtenir de plus amples éclaircissements sur la portée et sur l'objectif, ainsi que sur la base de ce déploiement ».

Ces déclarations ont été qualifiées de « condescendantes » et inacceptables » par le gouvernement nigérien qui a exprimé, dans un communiqué, son « indignation face à cette attitude persistante de l'UE de s'ingérer dans les affaires intérieurs d'Etats souverains qui ont décidé en toute liberté et toute responsabilité de conclure des accords de coopération ». La même source a affirmé que le Niger « ne reçoit d'injonctions d'aucuns pays ni institution ». Le gouvernement nigérien a estimé que cette « sortie malheureuse et irresponsable du porte-parole de l'UE est révélatrice du manque de sincérité qui caractérise les discours de cette institution ». Le Niger, a-t-on conclu, « exige de l'UE des clarifications sur les ingérences répétées et désobligeantes de l'Union européenne.

Rhamar Ilatoufegh, membre de la coordination de la société civile d'Arlit dans le nord du pays, dont les propos ont été rapportés par RFI, a réagi en estimant que la Commission européenne « aurait pu demander à la France pourquoi elle a exploité 175 000 tonnes d'uranium en laissant les Nigériens parmi les populations les plus pauvres du monde et pourquoi elle a fait tant de dégâts environnementaux – sans que Bruxelles ne lève le petit doigt. »

HYDROCARBURES

Sonatrach a réalisé 18 nouvelles découvertes en 2026

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a inspecté, hier, des sites de production d'hydrocarbures dans la région de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla), à la tête d'une délégation regroupant les autorités de la wilaya, le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, des cadres du ministère et du groupe, ainsi que des représentants d'entreprises nationales et étrangères.

Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine des hydrocarbures, du raffinage et de la valorisation des produits pétroliers, le ministre a écouté un exposé sur les sites de production de la région de Hassi-Messaoud, ainsi que sur les principaux projets en cours et programmés visant à renforcer les capacités de production et à développer l'activité des hydrocarbures dans la région.

Le ministre a révélé, lors de cette visite, que "le groupe Sonatrach a réalisé, grâce à ses propres efforts, 18 nouvelles découvertes d'hydrocarbures au cours de l'année 2026".

Et d'ajouter que "la production primaire d'hydrocarbures a atteint 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à fin septembre 2026", soulignant que son secteur œuvre, dans le cadre d'un programme de développement à court terme, à "intensifier les efforts d'exploration et à porter la production primaire d'hydrocarbures à 201 millions de TEP à l'horizon 2030", tout en renforçant la valorisation des ressources nationales à travers l'augmentation du taux de transformation des hydrocarbures.

Concernant le projet de la nouvelle raffinerie de Hassi-Messaoud, le ministre a affirmé qu'il constituait "l'un des principaux projets stratégiques sur lesquels mise le secteur pour renforcer les capacités de l'Algérie dans le domaine du raffinage et de la transformation", sachant que sa capacité nominale de traitement du pétrole brut est de cinq (5) millions de tonnes/an. Le projet, a-t-il estimé, contribuera à satisfaire les besoins du marché national en produits pétroliers, notamment en gasoil et en essence, tout en permettant de dégager des excédents destinés à l'exportation.

Le ministre a également mis en avant l'emplacement stratégique de la raffinerie, à proximité des champs pétroliers de Hassi-Messaoud, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution, de réduire les coûts de transport des produits pétroliers vers les wilayas du Sud et d'assurer un meilleur équilibre géographique dans leur répartition, grâce au recours à des technologies avancées dans les domaines du raffinage et de la conversion profonde.

Une réunion de travail et de coordination élargie a été également tenue avec les responsables du groupe Sonatrach, les deux entreprises étrangères espagnole et chinoise, chargées de la réalisation du projet, ainsi que les entreprises nationales participant aux travaux.

L'Algérie, leader africain

L'Algérie domine le classement africain de la production d'hydrocarbures, présentant un important potentiel de croissance dans ce secteur, notamment grâce à ses infrastructures installées et à son activité de prospection, souligne un rapport de la Chambre africaine de l'Energie (AEC).

Le rapport, intitulé "The State of African Energy 2026", relève que l'Algérie représente "un pilier gazier qui prépare l'avenir", considéré comme "un producteur de premier plan, doté de ressources considérables, d'infrastructures éprouvées et d'une stratégie claire pour se renouveler". En matière de pétrole et de gaz, le pays figure, avec le Nigéria, parmi les deux plus gros producteurs du continent, selon le rapport. Les champs gaziers de TFT Sud et In Amenas II, qui doivent démarrer prochainement, vont consolider ces performances, selon l'AEC qui souligne que le sous-sol algérien reste l'un des plus riches d'Afrique. L'Algérie fait partie des "big five" du continent pour les ressources découvertes, avec le Nigeria, la Libye, l'Egypte et l'Angola. Elle se classe troisième pour les ressources gazières récupérables, précise le rapport ajoutant que le pays a réussi à hisser son cadre contractuel pour attirer les investisseurs. Pour le gaz, "l'Algérie reste un fournisseur essentiel de l'Europe, grâce à un gazoduc direct vers l'Espagne et à une liaison vers l'Italie via la Tunisie", rappelle la même source.

SOMMET AFRICAIN DE L'INNOVATION ET DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Ouverture de la 3e édition à Alger

Les travaux de la 3e édition du Sommet africain de l'innovation et de l'investissement immobilier (ARIIS 2026) ont débuté, mardi à Alger, avec la participation d'opérateurs économiques, d'investisseurs et de professionnels des secteurs de l'immobilier, du bâtiment, de l'investissement et de l'innovation, représentant plusieurs pays du continent africain.

Cette manifestation, qui comprend un salon et une conférence, sous le patronage des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, vise à "renforcer le dialogue économique, à promouvoir les initiatives d'investissement et à explorer les opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues des différents pays africains", selon les organisateurs.

Cette manifestation a pour objectif aussi de faire connaître les atouts et les potentialités d'investissement que recèle le marché algérien, notamment dans les domaines du bâtiment, de l'immobilier, des matériaux de construction, des services d'ingénierie et des solutions technologiques, et de mettre en avant les capacités des entreprises algériennes dans ces domaines, pour exploiter les opportunités de complémentarité entre l'investissement et l'innovation et développer les échanges et les projets communs, de manière à appuyer le processus de développement économique durable sur le continent.

Cette édition, qui a pour invité d'honneur le Sénégal, vise à mettre l'accent sur l'importance du renforcement des relations de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues sénégalaises, particulièrement dans les domaines du développement immobilier, du bâtiment, de l'investissement et des infrastructures, en offrant l'occasion d'échanger les expertises et les expériences et d'explorer les possibilités de lancement de projets communs, soulignent les organisateurs.

Les travaux de cette manifestation sont axés sur l'examen des opportunités d'investissement immobilier et de développement urbain en Algérie et en Afrique, les perspectives de mise en place de partenariats économiques entre les entreprises, ainsi que le rôle de l'innovation, de la transformation numérique et des nouvelles technologies dans la modernisation des secteurs de l'immobilier et du bâtiment et l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des projets. Le programme du salon et de la conférence prévoit le débat des questions liées à la construction durable et aux villes intelligentes, au financement des projets immobiliers et aux mécanismes d'attraction des investissements, ainsi que des voies à même de renforcer la contribution des start-up et des entreprises innovantes, en adéquation avec les mutations économiques et technologiques que connaissent les marchés africains.

COOPÉRATION

Tebboune reçoit le secrétaire général de la Ligue arabe

R. N



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmi, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en République arabe d'Egypte et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, M. Sofiane Berrah.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, M. Nabil Fahmy, secrétaire général de la Ligue arabe, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Algérie et de sa participation aux travaux du Conseil des ministres arabes de la Justice, prévus mercredi à Alger, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre d'Etat et le secrétaire général de la Ligue arabe ont eu des entretiens en tête-à-tête, suivis d'une séance de discussions élargie aux membres des deux délégations.

Lors de ces entretiens, les deux parties ont échangé leurs vues sur "les derniers développements de la situation dans plusieurs pays arabes, notamment les graves évolutions dans les territoires palestiniens occupés, les crises persistantes en Libye, au Soudan et au Yémen, ainsi que les menaces auxquelles est confrontée la sécurité des pays du Golfe", soulignant "la nécessité d'intensifier les efforts arabes et internationaux visant à privilégier les solutions politiques et pacifiques aux crises que connaît la région arabe, de manière à préserver sa sécurité et sa stabilité", précise le communiqué.

Le ministre d'Etat et le secrétaire général ont également "souligné l'importance de promouvoir les mécanismes de coordination et de concertation entre les pays arabes".

M. Attaf a, pour sa part, "réitéré l'attachement constant de l'Algérie aux principes et aux objectifs de l'action arabe commune, ainsi que sa volonté de continuer à contribuer activement au soutien des efforts de la Ligue arabe". Il a également réaffirmé le rôle central de la Ligue arabe dans le développement de l'action arabe commune, ainsi que la nécessité de soutenir son processus de réforme et de développement, de manière à renforcer sa place et son rôle dans la défense des intérêts et des causes arabes, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'expertise de l'Algérie en matière de saluée aux Nations unies

Les participants, mardi à Alger, à la cérémonie de lancement officiel de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel relevant du cadre stratégique "CONNECT" de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont salué les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et son engagement en faveur du renforcement de la coopération régionale et intercontinentale pour faire face au terrorisme et à ses liens avec le crime organisé transfrontalier, soulignant l'importance de lancer, depuis l'Algérie, la phase opérationnelle du cadre stratégique africain "CONNECT" de lutte contre le terrorisme.

La directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Mme Baya Bensmaïl, a indiqué que cette rencontre intervient dans "une conjoncture sécuritaire régionale d'une extrême sensibilité, où les menaces terroristes s'entremêlent avec les activités du crime organisé transfrontalier, d'où l'impératif de hisser notre coopération à la hauteur de la gravité des défis".Elle a ajouté que le terrorisme qui continue de ravager des vies dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, "s'appuie de façon croissante sur les activités du crime organisé transfrontalier, comme le trafic de drogues et d'armes et la traite des êtres humains, l'enlèvement contre rançon et l'exploitation illicite des ressources naturelles", expliquant qu'il s'agit "d'une imbrication qui confère à cette menace une dimension transfrontalière dépassant les capacités individuelles de chaque Etat". Face à cette réalité, Mme Bensmaïl a souligné la nécessité de reconnaître que "la coopération entre nos services demeure en deçà des exigences de la situation, dans la mesure où elle se limite souvent à l'échange d'informations de base, et ne débouche que ponctuellement sur des enquêtes et des opérations conjointes". C'est dans cette perspective que s'inscrit le cadre stratégique "CONNECT", pour répondre à ce défi. Adopté par le Groupe des pays africains à Vienne en novembre 2024 puis présenté à New York en juillet dernier, à l'occasion de la Semaine des Nations Unies contre le terrorisme, ce cadre "entre aujourd'hui, depuis Alger, dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle, en s'appuyant sur la Charte des Nations unies et les instruments internationaux pertinents, et en reposant sur le principe de l'action collective multilatérale". Mme Bensmaïl a indiqué que l'Algérie considère que la réussite de ce cadre repose sur trois principes fondamentaux, le premier est celui de l'appropriation nationale et régionale, le deuxième porte sur l'efficacité opérationnelle, tandis que le troisième concerne l'approche globale. Elle a également souligné que l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme a démontré que "la réponse sécuritaire, à elle seule, ne suffit pas et doit impérativement être accompagnée de mesures de prévention, du respect de la suprématie de la loi et du traitement des conditions propices à la propagation du terrorisme. Cela implique également d'assécher les sources de financement des groupes terroristes, notamment en empêchant le versement de rançons aux groupes terroristes". Mme Bensmaïl a rappelé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en place une approche globale et intégrée de lutte contre le terrorisme, fondée sur le principe des "solutions africaines aux problèmes africains". "Cette approche ne se limite pas au traitement sécuritaire et opérationnel rigoureux ni à l'assèchement des sources de financement, mais s'étend également aux dimensions du développement et de la prévention, à travers le traitement des causes profondes de l'extrémisme, le soutien au développement durable dans les régions vulnérables, ainsi que le renforcement de la coordination en matière de renseignement et l'accueil des institutions continentales spécialisées", a-t-elle poursuivi. De son côté, la représentante régionale adjointe du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique de l'ONUDC, Mme Mirna Bouhabib, a salué l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts à l'échelle régionale. "La lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier exige le renforcement de la coopération entre les Etats, en mettant en avant l'importance de renforcer la suprématie de la loi, de consolider les institutions, de protéger les droits de l'homme, de développer les cadres juridiques et de renforcer les capacités des services chargés de l'application de la loi", a-t-elle indiqué. Pour sa part, l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, représentante permanente du Burkina Faso auprès de l'Autriche et des organisations internationales basées à Vienne, Mme Maïmounata Ouattara, a salué "le rôle pionnier de l'Algérie dans les efforts de lutte contre le terrorisme dans la région", soulignant que "l'expérience algérienne constitue un élément clé de l'action commune en la matière". De son côté, la directrice par intérim de la Division des affaires des traités et cheffe de la Branche de la corruption et de la criminalité financière à l'ONUDC, Mme Brigitte Strobel-Shaw, a affirmé que l'accueil de cet événement par l'Algérie "témoigne de son engagement à renforcer la coopération régionale et intercontinentale pour faire face au terrorisme et à ses liens avec le crime organisé transfrontalier". Elle a également expliqué que le cadre "CONNECT" constitue un processus stratégique porté par les Etats africains, fondé sur leur vision et leurs priorités, et reposant sur l'appropriation nationale et la participation effective des pays concernés, soulignant que la complexité et l'interconnexion croissantes des menaces exigent des réponses coordonnées entre les autorités nationales, les organisations régionales et les partenaires internationaux. Mme Strobel-Shaw a, en outre, mis en avant l'importance particulière du lancement de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel, estimant qu'elle constitue une occasion de renforcer la coopération entre les autorités nationales et les acteurs régionaux concernés, d'intensifier les échanges d'informations et d'expertises et d'articuler les efforts nationaux avec les initiatives régionales et intercontinentales.

FAÇADE MARITIME OUEST

Le Général d'Armée Chanegriha supervise un exercice tactique

R. N

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mardi en 2e Région militaire à Oran, un exercice tactique au niveau de la Façade maritime Ouest, indique n communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a consacré le deuxième jour de sa visite à la 2ème Région militaire à la supervision d'un exercice tactique au niveau de la Façade maritime Ouest", précise la même source.

Au niveau de la Base navale principale de Mers El Kebir, et après avoir été accueilli par le Général-Major Mahfoud Benmedah, Commandant des Forces navales, le Général d'Armée "a passé en revue une formation navale des unités flottantes, qui lui ont rendu les honneurs".

Ensuite et à la salle de réunion, "le Général d'Armée, accompagné du Commandant de la 2e Région militaire, a assisté à un exposé, présenté par le Commandant de la Façade maritime Ouest, sur les phases de déroulement de l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027", ajoute le communiqué.

Le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagnait "ont assisté au déroulement de l'exercice, comprenant un tir de missile de défense côtière sur une cible de surface.

L'exercice a été exécuté avec succès et la cible navale a été détruite avec une grande précision. Ce résultat témoigne de la bonne maîtrise, par les équipages, des différents systèmes d'armes et matériels, ainsi que du progrès et de la disponibilité opérationnelle, atteints par les unités de nos Forces navales ces dernières années", relève le communiqué du MDN.

A la Base navale principale de Mers El Kébir, le Général d'Armée a rencontré les cadres et les personnels de la Façade maritime Ouest, où il a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle "il a félicité les unités ayant participé à cet exercice".

Il également souligné que "les nobles objectifs escomptés méritent les efforts soutenus consentis pour leur concrétisation, afin de les accomplir au mieux, qu'il s'agisse de la surveillance des côtes nationales et de la protection du pays contre les menaces pouvant pénétrer par la mer, ou de la lutte contre l'immigration clandestine et le trafic de drogues, devenu un phénomène dangereux qui exige une réponse ferme pour protéger la société de ses effets et de ses conséquences", conclut le communiqué du MDN.

POLLUTION DE L'OUED MOUILAH

Des constats alarmants à la mobilisation gouvernementale



Bakhta B

Longtemps portée par les agriculteurs de la région de Maghnia, la problématique de la pollution de l'oued Mouilah a progressivement dépassé le cadre des préoccupations locales pour s'imposer dans le débat environnemental et scientifique. Documentée par les investigations de CapDz et abordée lors de rencontres universitaires internationales, cette situation connaît aujourd'hui une nouvelle étape avec l'intervention des pouvoirs publics à travers une délégation ministérielle mandatée par le président de la République. Une évolution qui place désormais la protection des ressources hydriques transfrontalières au cœur des enjeux de sécurité environnementale nationale.

L'affaire de l'oued Mouilah illustre la manière dont une atteinte environnementale peut progressivement prendre une dimension nationale. À Maghnia, les premières alertes relayées par les agriculteurs ont mis en lumière les conséquences de la dégradation du cours d'eau sur les terres agricoles, les cultures et les conditions d'exploitation. Confrontés à la détérioration de leur environnement de travail, les exploitants ont multiplié les mises en garde sur les risques que cette situation faisait peser sur leurs activités et sur les ressources naturelles de la région. Au fil des années, ces préoccupations ont révélé une problématique plus vaste, liée à la circulation des polluants dans un bassin hydrographique transfrontalier. La dégradation de la qualité des eaux de l'oued Mouilah ne pouvait dès lors être appréhendée comme un simple problème local, compte tenu de ses répercussions potentielles sur les milieux naturels, les activités agricoles et les ressources hydriques situées en aval.

CapDz, un travail d'investigation de terrain

C'est dans ce contexte que CapDz a consacré une enquête de terrain approfondie à cette problématique, en donnant la parole aux agriculteurs directement concernés et en documentant les différentes manifestations de cette atteinte environnementale. Ce travail a permis de replacer les témoignages locaux dans une réflexion plus large sur les conséquences de la pollution et les enjeux liés à la protection des ressources hydriques partagées.

L'investigation a été prolongée par un dossier spécial dans la version papier de CapDz, ainsi que par une série de reportages audiovisuels destinés à rendre compte de la réalité vécue par les populations concernées. Cette couverture a contribué à inscrire la question de l'oued Mouilah dans le débat public, en mettant en évidence la nécessité d'une prise en charge dépassant les seules interventions ponctuelles sur le terrain.

Le débat scientifique élargit les enjeux

La problématique a également trouvé un prolongement dans le cadre universitaire et scientifique, notamment à l'occasion de la deuxième édition du congrès international IC-TWEP 2026, organisée à Tlemcen du 26 au 29 octobre. Cette rencontre a réuni des universitaires, des chercheurs et des spécialistes autour des questions liées à l'eau, à l'environnement et à la gestion des ressources hydriques. Les échanges ont notamment porté sur les risques associés aux pollutions transfrontalières, les mécanismes de surveillance de la qualité des eaux, le développement de stations de contrôle et la mise en place de dispositifs d'alerte précoce. Autant de préoccupations qui soulignent l'importance d'une approche anticipative, fondée sur la production de données scientifiques fiables, le suivi régulier des milieux aquatiques et le renforcement des capacités de détection des contaminations. Cette étape scientifique a permis de replacer le cas de l'oued Mouilah dans une problématique plus générale : celle de la vulnérabilité des ressources hydriques partagées face aux activités humaines et à l'insuffisance des dispositifs de prévention et de contrôle des rejets.

Du signalement local à la prise en charge gouvernementale

Le déplacement à Tlemcen d'une délégation ministérielle mandatée par le président de la République marque une nouvelle étape dans l'évolution de ce dossier. La mobilisation de plusieurs secteurs gouvernementaux traduit la reconnaissance de la pluralité des enjeux et la nécessité d'une réponse coordonnée face à une situation qui concerne aussi bien l'environnement que la santé publique et la sécurité hydrique. Cette intervention institutionnelle vient ainsi prolonger une succession d'alertes et de démarches engagées sur différents fronts. Des agriculteurs aux chercheurs, en passant par les investigations journalistiques, la problématique de l'oued Mouilah a progressivement acquis une visibilité qui impose désormais une prise en charge à la hauteur de ses implications. Mais au-delà de l'évaluation des dommages et du renforcement des contrôles sur le territoire national, la question fondamentale demeure celle de l'origine des polluants et de l'établissement des responsabilités. La gestion d'un cours d'eau transfrontalier ne peut se limiter aux interventions menées dans le pays qui subit les conséquences de la contamination.

Elle suppose également la prévention des rejets à leur source, le respect des obligations environnementales et le recours aux mécanismes juridiques appropriés lorsque les activités exercées au-delà des frontières portent atteinte aux ressources d'un autre État. Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse donc la seule préservation d'un cours d'eau dans la wilaya de Tlemcen. Il concerne la protection durable des ressources hydriques nationales, la sauvegarde des activités agricoles et le droit des populations à un environnement sain. De l'alerte des agriculteurs à la mobilisation gouvernementale, le dossier de l'oued Mouilah a ainsi franchi plusieurs étapes. La nouvelle séquence qui s'ouvre devra désormais permettre de transformer les constats et les engagements en actions durables, en agissant sur les sources de pollution et en faisant de la protection des eaux transfrontalières une exigence effective de sécurité environnementale.

HAMMAM BOUGHRARA

Un barrage stratégique au cœur des enjeux hydriques de l'Ouest algérien

Hafida Benarmas

La pollution de l'oued Mouilah remet au premier plan la vulnérabilité des ressources hydriques partagées et les enjeux liés à leur protection. Au-delà des atteintes portées aux écosystèmes et aux activités agricoles de la région de Maghnia, cette situation interpelle directement la sécurité hydrique de l'Ouest algérien, notamment en raison de la place qu'occupe le barrage de Hammam Boughrara dans le système d'approvisionnement régional. Face aux risques de contamination transfrontalière, la préservation de cette infrastructure stratégique dépasse désormais le seul cadre environnemental pour s'inscrire dans une problématique de souveraineté et de sécurité nationale.

L'affaire de l'oued Mouilah soulève une question fondamentale : celle de la protection des ressources hydriques nationales face aux pollutions susceptibles de prendre naissance au-delà des frontières. Dans un contexte marqué par la raréfaction de l'eau et la nécessité de diversifier et de sécuriser les ressources disponibles, la qualité des eaux des bassins transfrontaliers constitue un enjeu aussi important que leur disponibilité.

Au cœur de cette problématique figure le barrage de Hammam Boughrara, dans la wilaya de Tlemcen. Cette infrastructure hydraulique occupe une place importante dans le dispositif régional de mobilisation et de gestion de l'eau. Elle s'inscrit dans un système qui contribue à répondre aux besoins de plusieurs territoires de l'Ouest, notamment les wilayas de Tlemcen, d'Oran et d'Aïn Témouchent, ainsi que le corridor de Marsat Ben M'hidi.

Sa position dans un bassin hydrographique alimenté par des cours d'eau dont une partie du parcours se situe en territoire étranger lui confère une sensibilité particulière aux phénomènes de pollution en amont.



La dégradation de la qualité des eaux de l'oued Mouilah pose ainsi la question de la protection de l'ensemble du système hydrique, depuis les zones où les rejets sont susceptibles de se produire jusqu'aux infrastructures de stockage et de mobilisation de la ressource. Les conséquences d'une pollution transfrontalière ne se mesurent pas uniquement à travers la mortalité des poissons ou les dommages causés aux activités agricoles. Elles concernent également la qualité des ressources destinées aux différents usages, la préservation des équilibres écologiques et la sécurité des populations. La présence de contaminants biologiques et chimiques, de résidus pharmaceutiques et de métaux lourds, révélée par les analyses présentées dans le cadre du dossier de l'oued Mouilah, souligne la nécessité d'un suivi rigoureux des milieux aquatiques. La détection de ces substances impose notamment de renforcer les dispositifs de surveillance, de mieux identifier les sources de contamination et d'évaluer les risques susceptibles d'affecter les ressources situées en aval. Il ne s'agit donc pas seulement de traiter les conséquences d'une pollution déjà constatée, mais d'empêcher que celle-ci ne compromette durablement la qualité des ressources hydriques mobilisables. Dans cette perspective, la protection du barrage de Hammam Boughrara doit être envisagée comme une composante essentielle de la sécurité hydrique régionale.

Des cours d'eau partagés, une responsabilité qui dépasse les frontières

La particularité des bassins hydrographiques transfrontaliers réside dans l'impossibilité de dissocier la gestion nationale de l'eau des activités exercées en amont. Les rejets effectués sur le territoire d'un pays peuvent avoir des répercussions sur les ressources d'un autre, faisant de la prévention des pollutions une exigence qui dépasse les frontières administratives et politiques.

Cette réalité renvoie aux principes fondamentaux du droit international de l'environnement, notamment l'obligation de prévenir les dommages environnementaux transfrontaliers, l'utilisation équitable et raisonnable des ressources partagées et la coopération entre les États concernés. L'identification des sources de contamination, la traçabilité des rejets et la mobilisation des mécanismes juridiques appropriés constituent, à ce titre, des leviers indispensables pour protéger les intérêts hydriques nationaux. Pour l'Algérie, l'enjeu consiste ainsi à ne pas limiter la réponse aux opérations de contrôle et de traitement menées sur son propre territoire. La préservation durable des ressources suppose également de s'attaquer aux causes de la pollution et de faire valoir les principes de responsabilité applicables aux atteintes environnementales transfrontalières.

Anticiper les risques pour préserver la ressource

La mobilisation gouvernementale autour du dossier de l'oued Mouilah prend, dans ce contexte, une portée particulière. Elle intervient à un moment où la sécurisation des ressources hydriques constitue une priorité nationale, dans un pays qui investit dans la diversification de ses approvisionnements, notamment à travers le dessalement de l'eau de mer et le renforcement des infrastructures hydrauliques. La protection des ressources conventionnelles, dont les barrages et les eaux de surface, demeure néanmoins indispensable à l'équilibre du système national.

La diversification des sources d'approvisionnement ne saurait se substituer à une politique rigoureuse de prévention et de lutte contre les pollutions. Le cas de Hammam Boughrara rappelle ainsi que la sécurité hydrique ne dépend pas uniquement des capacités de mobilisation et de stockage de l'eau. Elle repose également sur la qualité des ressources, la maîtrise des risques environnementaux et la capacité des pouvoirs publics à anticiper les menaces susceptibles de les affecter. Au-delà du dossier de l'oued Mouilah, c'est donc toute la question de la protection des ressources hydriques partagées qui se trouve posée. Dans un contexte de pression croissante sur l'eau, préserver les infrastructures stratégiques de l'Ouest algérien revient aussi à défendre un patrimoine national essentiel, dont dépendent les équilibres économiques, environnementaux et sanitaires de toute une région.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'Algérie se mobilise contre la pollution de l'Oued Mouilah

Mandatée par le président de la République, une délégation ministérielle conduite par Brahim Merad s'est rendue à Tlemcen pour évaluer la situation environnementale de l'oued Mouilah et examiner les mesures à engager face à cette pollution transfrontalière. Les résultats des analyses, qui révèlent la présence de contaminants biologiques et chimiques, de résidus pharmaceutiques et de métaux lourds, confirment la gravité des atteintes constatées. Au-delà des risques pour les écosystèmes et la santé publique, cette affaire interpelle directement la sécurité hydrique de l'Ouest algérien, notamment la préservation du barrage stratégique de Hammam Boughrara. Entre mobilisation gouvernementale, investigations scientifiques et perspectives judiciaires, l'Algérie entend faire valoir ses droits et protéger durablement ses ressources hydriques nationales.

OUED MOUILAH

Une délégation ministérielle dépêchée à Tlemcen sur instruction du Président

Fatima Benyekhlef

Mandatée par le président de la République, une délégation ministérielle conduite par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Brahim Merad, s'est rendue dans la wilaya de Tlemcen pour évaluer la situation environnementale de l'oued Mouilah et examiner les mesures à engager face à cette pollution transfrontalière. Cette intervention traduit la volonté des pouvoirs publics d'apporter une réponse coordonnée à une problématique qui engage la protection des ressources hydriques nationales, la santé publique et la préservation des écosystèmes.

La mobilisation gouvernementale autour du dossier de l'oued Mouilah prend une nouvelle dimension. Le déplacement d'une délégation ministérielle à Tlemcen, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, marque l'élargissement de la prise en charge de cette problématique environnementale à plusieurs secteurs de l'État. La mission confiée à cette délégation consiste notamment à examiner la situation sur le terrain, à évaluer les risques liés à la dégradation de la qualité des eaux et à identifier les mesures nécessaires pour protéger les ressources hydriques nationales.

Conduite par Brahim Merad, la délégation réunit les représentants de plusieurs départements ministériels, notamment ceux de l'Intérieur, de la Communication, de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Qualité de la vie, ainsi que de la Santé. Cette composition interministérielle reflète la diversité des enjeux soulevés par cette pollution et la nécessité d'une intervention concertée, associant les compétences techniques, environnementales, sanitaires et administratives. Au-delà de l'évaluation des conséquences déjà constatées, cette démarche vise à renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés et à assurer un suivi rigoureux des actions engagées. La surveillance de la qualité des eaux, le contrôle des rejets et la prévention de nouvelles contaminations figurent parmi les priorités de cette intervention.

La situation de l'oued Mouilah présente en effet une particularité majeure : son caractère transfrontalier. La circulation des eaux et des substances polluantes dans un bassin hydrographique partagé impose une approche qui ne peut se limiter aux seules interventions en aval. La protection durable des ressources nationales nécessite également de s'intéresser aux sources de contamination et aux moyens d'en prévenir la propagation.

À travers cette mobilisation, les pouvoirs publics entendent ainsi inscrire le traitement du dossier dans une démarche globale, associant protection de l'environnement, sécurité sanitaire et préservation du patrimoine hydrique. Le déplacement ministériel ouvre une nouvelle étape dans la prise en charge de cette situation, avec pour objectif de consolider les mécanismes de surveillance, de coordination et de protection des ressources en eau.

POLLUTION DU OUED MOUILAH

Merad annonce une riposte sur les plans national et international

Bakhta Bacha

Les résultats des analyses effectuées dans la région de Tlemcen confirment l'ampleur de la contamination des eaux, marquée notamment par la présence de résidus pharmaceutiques, de métaux lourds et de contaminants biologiques et chimiques. Face à la gravité des constats, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, annonce un renforcement des contrôles et l'engagement de procédures judiciaires contre toute partie dont la responsabilité dans cette pollution serait établie.La situation environnementale de l'oued Mouilah prend une dimension particulièrement préoccupante à la lumière des résultats des investigations engagées sur les sites concernés. Lors d'un point de presse consacré à ce dossier, Brahim Merad a fait état de conclusions issues des prélèvements effectués par des équipes pluridisciplinaires, mettant en évidence une dégradation avérée de la qualité des eaux et une contamination caractérisée par la présence de plusieurs catégories de substances polluantes. Les analyses ont notamment révélé des indicateurs biologiques et chimiques élevés, ainsi que des résidus de produits pharmaceutiques et des métaux lourds. La diversité des contaminants retrouvés souligne la complexité du phénomène et la multiplicité des sources susceptibles d'alimenter cette dégradation du milieu aquatique. Parmi les facteurs évoqués figurent les déversements d'eaux usées domestiques et urbaines, les effluents industriels évacués sans traitement préalable, mais également certaines pratiques agricoles, notamment l'utilisation d'engrais et de pesticides. Les rejets issus des activités d'élevage sont également susceptibles de contribuer à la détérioration de la qualité des eaux.

Des risques qui dépassent le milieu aquatique

Le ministre a particulièrement insisté sur les conséquences des rejets non traités qui rejoignent directement les réseaux hydrographiques, notamment dans les zones frontalières. Le transfert de substances polluantes par les cours d'eau partagés constitue ainsi un facteur aggravant, en favorisant leur propagation vers les ressources hydriques nationales.

Les conséquences ne se limitent pas à la mortalité des poissons et à la dégradation de la faune aquatique. La contamination biologique et chimique peut également affecter l'équilibre des écosystèmes, les activités agricoles et, potentiellement, la santé des populations exposées.

Le contact avec des eaux contaminées ou le transfert de certains polluants à travers la chaîne alimentaire constituent autant de voies d'exposition qui nécessitent une vigilance particulière. Face à ces risques, les pouvoirs publics entendent renforcer les opérations de contrôle et de surveillance des rejets. Le dispositif annoncé prévoit une mobilisation accrue des services concernés, avec un suivi des effluents domestiques, industriels et agricoles, ainsi qu'une intensification des investigations destinées à mieux cerner les sources de contamination.

La voie judiciaire annoncée

Au-delà des mesures de surveillance et de prévention, Brahim Merad a placé l'établissement des responsabilités au centre de la réponse gouvernementale. Le ministre a souligné la nécessité de mobiliser les instruments juridiques disponibles afin d'engager les procédures appropriées contre toute personne physique ou morale dont l'implication dans les faits viendrait à être établie. La dimension transfrontalière du dossier confère à cette démarche une portée particulière. La protection des ressources hydriques partagées implique en effet le respect des principes internationaux relatifs à la prévention des pollutions susceptibles d'affecter le territoire d'un autre État. À travers cette position, le ministre entend faire de la lutte contre les rejets illicites et de la responsabilisation des pollueurs des axes majeurs de la prise en charge de cette affaire. La réponse ne saurait se limiter à constater les dommages ou à en atténuer les effets : elle doit également permettre d'identifier les origines de la contamination et de prévenir la répétition de pratiques portant atteinte aux ressources naturelles. La fermeté affichée par les pouvoirs publics traduit ainsi une volonté de lier protection environnementale, sécurité sanitaire et défense des ressources hydriques nationales. L'enjeu est désormais de faire aboutir les investigations et de donner aux constats scientifiques les suites administratives et judiciaires qu'ils appellent.

EDITO

Tebboune répond à l'alerte des fellahs : L'eau de l'ouest face au risque marocain

Par Hafida Benarmas

En répondant aux appels des fellahs et aux alertes des scientifiques de la région, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, donne une nouvelle dimension à la question de la sécurité hydrique de l'Ouest algérien. La mobilisation d'une importante délégation ministérielle à Tlemcen, sur ses instructions, marque la prise en charge d'un dossier qui dépasse largement les préoccupations agricoles pour toucher à la santé publique, à la sécurité alimentaire et à la souveraineté nationale.

Depuis plusieurs années, les agriculteurs de Maghnia dénoncent la dégradation de l'oued Mouilah. Leurs alertes ont été relayées par des chercheurs qui ont documenté la pollution de ce bassin transfrontalier. Les travaux du Dr Lotfi Benadda et les observations de la Dr Linda Abi Ayad mettent notamment en évidence des contaminations chimiques et métalliques associées aux rejets provenant de l'amont marocain.

Les analyses obtenues par CAP DZ renforcent ces inquiétudes. Sept prélèvements réalisés entre mars et septembre 2026 font état de concentrations d'ammonium comprises entre 39 et 77,62 mg/l, pour une moyenne de 51,09 mg/l, alors que le seuil de référence mentionné dans le document est de 4 mg/l. Des résultats qui interpellent sur l'ampleur et la persistance de la contamination.

La dimension marocaine de cette affaire ne peut donc être reléguée au second plan. Les rejets industriels et urbains qui rejoignent l'oued Mouilah depuis la région d'Oujda posent la question de la responsabilité dans la protection des eaux transfrontalières. L'Algérie ne saurait supporter les conséquences d'une pollution provenant de l'amont sans exiger une identification précise des sources, un contrôle rigoureux et l'activation des mécanismes diplomatiques et juridiques appropriés. L'enjeu est d'autant plus sensible que l'oued Mouilah alimente le barrage de Hammam Bougrara, infrastructure stratégique pour l'approvisionnement en eau de l'Ouest algérien. Ce qui menace un cours d'eau peut ainsi finir par menacer une ressource destinée à des populations entières. En dépêchant une délégation ministérielle conduite par Brahim Merad et comprenant plusieurs responsables gouvernementaux, Abdelmadjid Tebboune donne une réponse institutionnelle aux préoccupations des agriculteurs et de la communauté scientifique. L'urgence est désormais de transformer cette mobilisation en mesures concrètes : surveillance permanente des eaux, protection du barrage, évaluation des risques sanitaires, préservation des terres agricoles et défense des intérêts hydriques nationaux. Les fellahs ont donné l'alerte, les scientifiques ont apporté les éléments de preuve, l'État intervient. La souveraineté hydrique ne s'arrête pas aux frontières. L'Algerie doit protéger son eau, défendre ses ressources et dire respecter es intérêts face à toute pollution transfrontalière.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR ÉTOFFER LE PARC HÔTELIER

Oran renforce ses capacités d'hébergement

Meriem B



Un hôtel cinq étoiles de 118 chambres, deux établissements hôteliers à la Frange maritime et une résidence touristique de 30 appartements à Aïn El Turck : plusieurs investissements privés viennent enrichir le paysage hôtelier oranais. Entre projets en cours de réalisation et infrastructures déjà achevées, ces nouvelles structures devraient contribuer à élargir les capacités d'accueil de la wilaya et à diversifier les formules d'hébergement proposées aux visiteurs.

Le parc hôtelier oranais poursuit son développement à travers la concrétisation de plusieurs investissements répartis entre le centre-ville et le littoral. C'est dans ce contexte que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, accompagné de la directrice du tourisme, a effectué, ce mardi, une visite de terrain consacrée au suivi de différentes opérations relevant du secteur. Au fil des trois étapes de cette tournée, l'accent a été mis autant sur l'avancement des chantiers que sur la nécessité de mettre en exploitation les établissements dont la réalisation est achevée.

Au Boulevard Cuba, la délégation a d'abord inspecté le projet de l'hôtel REXOS, un établissement classé cinq étoiles qui affiche un taux d'avancement de 75 %. Érigée sur 14 étages, cette infrastructure disposera de 118 chambres, dont 27 suites, ainsi que de plusieurs équipements et espaces de services. Par sa capacité et son classement, le futur établissement est appelé à renforcer l'offre hôtelière de standing dans la ville d'Oran.

La tournée s'est ensuite déplacée vers la Frange maritime, à Haï Akid Lotfi, où deux projets hôteliers ont été présentés au wali. Le premier, doté de 26 chambres, a atteint le stade de l'achèvement, alors que le second enregistre un taux de réalisation de 60 %. Situés à proximité du Centre des conventions Mohamed Ben Ahmed et du centre-ville, ces deux établissements bénéficient d'une implantation qui leur permet de cibler différentes catégories de clientèle, notamment les visiteurs d'affaires et les participants aux manifestations professionnelles et événementielles.

À Aïn El Turck, dernière étape de la visite, le wali a inspecté une résidence touristique composée de 30 appartements hôteliers. Entièrement achevée et équipée, cette structure propose une formule d'hébergement particulièrement adaptée aux séjours familiaux. Porté par l'investissement privé, ce projet vient étoffer l'offre disponible dans cette commune côtière, où la demande en hébergement connaît traditionnellement une forte concentration durant la saison estivale.

Au terme de cette tournée, Brahim Ouchene a insisté sur la nécessité d'engager sans délai les démarches permettant l'entrée en exploitation des établissements déjà achevés. Une exigence qui traduit l'enjeu de convertir les investissements réalisés en capacités d'accueil réellement opérationnelles, plutôt que de laisser des infrastructures prêtes à fonctionner en attente de leur ouverture.

Au-delà de l'apport en nouvelles capacités d'hébergement, la diversité des projets engagés constitue un autre aspect de cette dynamique, avec une offre qui couvre aussi bien l'hôtellerie de haut standing que les structures adaptées aux séjours familiaux. Leur mise en service effective devrait ainsi contribuer à renforcer le potentiel d'accueil d'Oran, à soutenir l'activité touristique sur le littoral et à répondre à une demande qui s'étend au-delà de la seule période estivale.

L'EMBELLISSEMENT DES ESPACES PUBLICS SE POURSUIT

ERMESO habille de lumière le rond-point de la Cité Djamel et le jardin El Houria

S Hadjar

Le travail sur l'esthétique urbaine se poursuit à Oran, avec de nouvelles interventions consacrées à la mise en valeur des espaces publics. Cette fois, c'est à travers l'éclairage décoratif que l'établissement public ERMESO entend apporter une nouvelle signature visuelle à deux sites de la ville : le rond-point de la Cité Djamel, à Es-Seddikia, et le jardin El Houria.

Mobilisées sur le terrain, les équipes techniques de l'établissement ont procédé à l'installation de dispositifs lumineux décoratifs sur ces deux espaces, dans le cadre des opérations engagées pour améliorer leur apparence et rehausser leur attractivité. Une intervention qui mise sur la lumière comme élément d'aménagement à part entière, capable de transformer la perception des lieux et de souligner leur présence dans le paysage urbain.

L'opération s'inscrit dans le prolongement des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, relatives à l'amélioration et à l'embellissement des espaces publics. Elle conforte la place accordée à l'éclairage décoratif dans les actions de requalification du cadre urbain, où l'aspect esthétique vient compléter les exigences liées à l'éclairage fonctionnel.

Au-delà de la simple installation de nouveaux équipements, cette démarche vise à donner davantage de relief aux sites concernés et à contribuer à une meilleure harmonie de leur environnement. Le traitement lumineux permet notamment de renouveler l'ambiance de ces lieux à la tombée de la nuit et de renforcer leur dimension paysagère.

À travers ces interventions, ERMESO inscrit son action dans une conception plus large de l'éclairage public, qui ne se limite plus à illuminer les voies et les espaces de circulation, mais participe également à l'identité visuelle de la ville. Un volet qui prend toute son importance dans la valorisation des lieux de détente et des espaces urbains appelés à offrir un environnement plus agréable aux citoyens.

AMÉNAGEMENT ROUTIER

Le CW 45 en chantier sur 1,5 kilomètre à Bouamama

Toufik K

Le réseau routier de la wilaya d'Oran continue de faire l'objet d'opérations de modernisation, avec la poursuite du projet de dédoublement du chemin de wilaya n°45. Cette intervention, qui s'étend sur un linéaire de 1,5 kilomètre à partir de son intersection avec la RN 2, prévoit également le réaménagement du carrefour giratoire de Bouamama. Un double aménagement destiné à améliorer les conditions de circulation sur cet axe et à optimiser son raccordement au réseau routier existant.

L'opération porte sur un tronçon stratégique dont la configuration est appelée à évoluer avec le passage à une chaussée à double voie. Le chantier prend son départ au point kilométrique zéro du CW 45, à la jonction avec la route nationale n°2, et se poursuit sur une distance de 1,5 kilomètre. À travers ce projet, il s'agit de renforcer les capacités de cet itinéraire et de lui assurer une meilleure adaptation aux besoins de circulation.

Au-delà du dédoublement proprement dit, l'aménagement du carrefour giratoire de Bouamama constitue un volet important de cette opération. Le traitement de cette intersection accompagne ainsi la transformation de l'axe, en prenant en compte la nécessité d'assurer une meilleure répartition des flux et des conditions de circulation plus sûres pour les automobilistes.

L'intérêt de ce type d'intervention réside précisément dans la prise en charge conjointe de la chaussée et de ses points de jonction. L'amélioration d'un axe ne saurait, en effet, produire pleinement ses effets sans une adaptation des carrefours qui assurent sa connexion aux autres voies.

La poursuite de ce chantier traduit ainsi la volonté de renforcer progressivement le maillage routier local, à travers des aménagements qui répondent aux impératifs de fluidité, de sécurité et de qualité des déplacements. À terme, le dédoublement du CW 45 et la réorganisation du carrefour de Bouamama devraient apporter une amélioration sensible des conditions de circulation sur ce tronçon.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Première opération de collecte et valorisation à Arzew

Les déchets plastiques intègrent une nouvelle filière de valorisation

M. B

La commune d'Arzew franchit une nouvelle étape dans la gestion et la valorisation des déchets.

Une première opération de collecte des bouteilles en plastique usagées a été lancée, lundi, dans le cadre du partenariat conclu entre l'établissement public Eco Arzew et la Direction régionale de la zone industrielle d'Arzew (DRIZ). Une initiative qui associe protection de l'environnement et création de ressources économiques.

Cette opération concrétise une convention d'une durée de 24 mois, en vertu de laquelle la DRIZ met à la disposition d'Eco Arzew les bouteilles en plastique usagées générées au niveau de ses différentes structures et installations. L'établissement public assure, pour sa part, leur collecte, leur transport et leur valorisation, avant leur commercialisation.

Ce partenariat repose sur un dispositif gagnant-gagnant. La DRIZ bénéficie d'une prise en charge organisée et conforme aux exigences environnementales de ses déchets plastiques, sans frais, avec la délivrance d'une attestation après chaque opération de valorisation. Eco Arzew dispose ainsi d'une matière première gratuite, susceptible de générer de nouvelles recettes et de consolider son équilibre financier.

Au-delà de ses retombées immédiates, cette démarche s'inscrit dans la dynamique de l'économie circulaire, qui consiste à réintroduire les déchets dans le circuit de production plutôt que de les abandonner dans la nature. Un enjeu particulièrement important pour une ville côtière et industrielle comme Arzew, où la récupération du plastique contribue également à préserver le littoral et le milieu marin.

À travers cette première expérience, la commune entend élargir les perspectives de partenariat avec les opérateurs économiques de son territoire et faire de la valorisation des déchets un véritable levier de développement local.

UNIVERSITÉ ORAN 2

La direction engage son top management dans la démarche de qualité



Sarah M

L'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed poursuit la mise en place de son système de management de la qualité en vue de l'obtention de la certification ISO 9001:2015. Une session de formation destinée à l'encadrement dirigeant a été organisée, lundi, afin de renforcer l'implication des responsables dans ce processus et d'ancrer les exigences de qualité dans les pratiques de gestion et de gouvernance de l'établissement.

La démarche de certification engagée par l'Université Oran 2 franchit ainsi une nouvelle étape, avec un accent particulier mis sur la mobilisation de son premier niveau décisionnel. C'est dans cette perspective qu'une session de formation dédiée au Top Management s'est tenue sous la présidence du recteur, le professeur Ahmed Chaalal, également président du comité de pilotage du projet de certification.

La rencontre a regroupé le secrétaire général de l'université, les vice-recteurs, les doyens des facultés, le directeur de l'institut ainsi que la présidente de la Cellule d'assurance qualité (CAQ), réunissant les principaux responsables appelés à porter et à accompagner cette transformation organisationnelle.

L'encadrement de cette formation a été assuré par Khadidja Rebai, responsable du management de la qualité (RMQ) au sein de SINAL, partenaire de l'Université Oran 2 dans le cadre d'une convention d'accompagnement consacrée à la mise en place du système de management de la qualité (SMQ).

L'initiative vise notamment à consolider le rôle de la direction dans le déploiement de cette démarche, dont la réussite repose sur l'adhésion de l'ensemble des structures et l'appropriation des exigences du référentiel international. La norme ISO 9001:2015 préconise, en effet, une approche structurée du management, fondée sur la maîtrise des processus, la définition d'objectifs précis, l'évaluation des résultats et l'amélioration continue des performances.

L'implication de l'encadrement dirigeant constitue, à cet égard, un levier essentiel pour assurer la cohérence des orientations, mobiliser les différentes composantes de l'établissement et inscrire la qualité dans les pratiques quotidiennes de gestion. Au-delà de la conformité aux exigences normatives, l'enjeu est de faire émerger une véritable culture institutionnelle fondée sur la responsabilité, l'efficacité organisationnelle et l'amélioration permanente des services.

À travers ce chantier, l'Université Oran 2 entend également consolider ses mécanismes de gouvernance et moderniser ses méthodes de fonctionnement, en inscrivant la qualité comme un principe transversal de son organisation.

Cette session de formation s'inscrit ainsi dans la continuité des efforts engagés pour réunir les conditions nécessaires à l'obtention de la certification ISO 9001:2015. Une démarche qui traduit l'ambition de l'établissement de faire de la qualité un véritable levier de performance et d'excellence institutionnelle.

USTO-MB

Cent graines pour faire pousser les arbres de demain

Meriem B

En misant sur la production de nouveaux plants fruitiers, l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf d'Oran donne une dimension concrète à son engagement environnemental. Une opération qui s'inscrit dans la continuité de la valorisation de son verger, riche de 400 arbres fruitiers, et dans une volonté de pérenniser les espaces verts du campus.

Faire germer aujourd'hui les arbres qui façonneront le paysage universitaire de demain. C'est le sens de l'opération environnementale organisée, ce lundi, à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB) d'Oran, autour d'un slogan aussi simple qu'évocateur : « Planter 100 graines pour accueillir 100 arbres ». Une initiative qui dépasse le cadre d'une simple action de plantation, puisqu'elle repose sur la préparation de nouveaux plants destinés à enrichir et à renouveler le patrimoine arboricole de l'établissement.

Pilotée par la Cellule de l'environnement, sous la direction de Mme Mazouz Oum Kaltoum, cette opération a enregistré la participation du recteur de l'université, le professeur émérite Ahmed Hamou, accompagné de son équipe administrative. Plusieurs variétés d'arbres ont été concernées par cette mise en terre, notamment l'amandier amer, le palmier à noix de coco et l'olivier sauvage, connu localement sous l'appellation de « zeboudj ».

Le choix de procéder au semis des graines répond à une logique de pérennisation du couvert végétal. Il s'agit, en effet, de préparer progressivement de nouveaux plants qui viendront, à terme, renforcer les plantations existantes et assurer la continuité du verger universitaire. Celui-ci compte actuellement quelque 400 arbres fruitiers et constitue l'un des espaces de valorisation environnementale du campus.

La préservation et l'entretien de ce patrimoine reposent également sur l'implication de volontaires et de personnels chargés de son suivi au quotidien. Le verger est ainsi entretenu par Rabeh Hammad, volontaire engagé dans cette démarche, avec l'appui du jardinier Taher. Leur contribution participe à la pérennité de cet espace et à la concrétisation des initiatives engagées en faveur de l'environnement universitaire.



La Conservation des forêts a, pour sa part, pris part à cette opération à travers la présence de Mme Nafissa. Le vice-recteur chargé des relations extérieures, des partenariats et des manifestations scientifiques (VRPS), le professeur Elhadi Zoubai, ainsi que le docteur Bouchiba Guelta, ont également accompagné cette initiative.

La participation du recteur Pr Ahmed Hamou, entouré de son staff administratif, a été particulièrement appréciée par les initiateurs de cette action, qui y voient un encouragement à poursuivre et à élargir les activités de la Cellule de l'environnement. Un soutien institutionnel qui conforte la dynamique engagée et souligne l'importance accordée à la mobilisation de l'ensemble des composantes de l'université autour des enjeux écologiques. Au-delà du symbole, cette opération traduit une démarche qui privilégie le travail dans la durée : produire, entretenir et préserver plutôt que se limiter à des plantations ponctuelles. En faisant du verger universitaire un espace vivant de sensibilisation et d'engagement collectif, l'USTO-MB entend ainsi ancrer davantage la culture environnementale dans son quotidien. Une centaine de graines mises en terre aujourd'hui, avec l'ambition de voir grandir demain autant de nouveaux arbres et de faire de la préservation du patrimoine vert une responsabilité partagée.

UNIVERSITÉ ORAN 1

Une 17e session de formation pour accompagner les porteurs de projets

Bakhta Bacha

Le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella a lancé, avant-hier, sa dix-septième session de formation destinée aux porteurs de projets. Cette nouvelle promotion s'inscrit dans la dynamique de promotion de la culture entrepreneuriale, de valorisation de l'initiative individuelle et d'accompagnement des idées innovantes vers la création d'activités économiques.

La séance inaugurale a été consacrée à l'accueil des participants et à la présentation du parcours de formation. La directrice du centre a ouvert les travaux par un mot de bienvenue, privilégiant un premier échange entre les stagiaires afin de favoriser leur intégration, de faciliter les interactions et d'instaurer un climat propice à l'apprentissage collectif.

Elle a également présenté le programme pédagogique ainsi que le règlement intérieur du centre, en précisant les principales dispositions organisationnelles et les règles auxquelles les participants devront se conformer tout au long de leur parcours.

La première séance de formation a ensuite été animée par l'enseignante Meriem Mokadem . Consacrée aux fondamentaux de l'entrepreneuriat et aux compétences du porteur de projet, elle a permis d'aborder les notions essentielles liées à la démarche entrepreneuriale, son importance dans la dynamique économique ainsi que le rôle de l'entrepreneur dans la conception, la création et le développement d'une entreprise.

L'accent a également été mis sur les aptitudes et les compétences indispensables à la conduite d'un projet, notamment celles qui permettent à l'entrepreneur de transformer une idée en une initiative concrète et viable.

À travers cette dix-septième session, le CDE d'Oran 1 poursuit ainsi sa mission d'accompagnement des porteurs de projets, en leur offrant un cadre de formation et de préparation aux différentes étapes de la création d'entreprise. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les passerelles entre l'université et le monde économique, en encourageant l'émergence d'initiatives innovantes et de projets susceptibles de contribuer à la diversification du tissu entrepreneurial.

Ce dispositif est développé en coordination avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la Commission nationale de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

MASCARA

Cinq sites confrontés à des accumulations d'eaux pluviales



I.Yacine

Les récentes intempéries ont remis au premier plan la question de l'évacuation des eaux pluviales et de l'aménagement des axes urbains à Mascara. Cinq points de la ville ayant enregistré des accumulations d'eau ont fait l'objet d'une inspection sur le terrain, parallèlement au suivi de plusieurs opérations d'aménagement et d'amélioration du cadre urbain.

Cette sortie, effectuée lundi soir par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a concerné plusieurs secteurs, notamment la huitième zone à proximité de la piscine, la route menant au village de Selatna, le secteur de Aïn El Baïda, la voie dédoublée de la cité des 330 logements sociaux à Meddeber, ainsi que la rocade sud de la ville. Ces cinq sites figurent parmi les points où des accumulations d'eaux pluviales ont été constatées, soulevant la question de l'efficacité des réseaux d'assainissement et des solutions à apporter pour améliorer leur fonctionnement. En parallèle, la visite a permis de faire le point sur les travaux d'aménagement du carrefour giratoire desservant les communes de Froha et Tizi.

Le chantier affiche un taux d'avancement appréciable et approche de son achèvement. L'aménagement de l'assiette située à l'entrée du stade de l'Unité africaine a également été abordé.

À cet effet, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a été chargée d'élaborer des propositions techniques visant à valoriser cet espace et à l'intégrer dans une démarche globale d'amélioration de l'environnement urbain. La tournée a également donné lieu à des échanges avec plusieurs citoyens, qui ont exposé leurs préoccupations et formulé des propositions concernant leur cadre de vie. À l'issue de cette inspection, le wali a instruit les services concernés de poursuivre les opérations d'enlèvement des déchets et des déblais, de prendre en charge les points affectés par les accumulations d'eau et d'accélérer les interventions sur les tronçons routiers urbains dégradés. Il a également insisté sur l'amélioration des carrefours et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants. Cette sortie, à laquelle ont pris part les responsables de la daïra et de la commune de Mascara, ainsi que les représentants des secteurs de l'hydraulique, de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics, s'est déroulée en présence des organismes chargés de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité, du gaz, de la propreté et du foncier.

Au-delà des interventions ponctuelles, l'efficacité de la prise en charge dépendra désormais d'un diagnostic technique précis pour chacun des cinq sites, de la hiérarchisation des travaux et du contrôle de leur efficacité après réalisation.

L'entretien régulier des ouvrages d'évacuation demeure également indispensable pour éviter que les mêmes désagréments ne réapparaissent à chaque épisode pluvieux.

INFRASTRUCTURES

Réhabilitation du stade « L'Unité africaine

I.S

Le coup d'envoi des travaux de la première tranche du projet de réhabilitation du stade de football « L'Unité africaine » est prévu dans les prochains jours, selon la direction de la Jeunesse et des Sports de Mascara.

Les procédures de sélection de l'entreprise chargée du projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel, ont été récemment achevées. L'entreprise sera installée dans les prochains jours pour permettre le démarrage des travaux. Cette première tranche, dotée d'une enveloppe de 300 millions de dinars, prévoit le renouvellement de la pelouse par du gazon naturel afin de rendre le stade apte à accueillir des rencontres de football. Elle comprend également la réhabilitation de la piste d'athlétisme et la réalisation d'un réservoir d'eau de 400 m³ destiné à alimenter le système d'arrosage automatique. Ce projet répondra aux préoccupations des clubs de la commune de Mascara, notamment le Ghali de Mascara, qui pourra accueillir ses matchs officiels à domicile. Il préparera aussi l'infrastructure à accueillir, à l'avenir, des manifestations footballistiques nationales. Les équipes de la wilaya et des wilayas voisines pourront également bénéficier de cette enceinte, dont les tribunes peuvent accueillir près de 25 000 spectateurs, pour la préparation de leurs joueurs et la formation des jeunes des écoles de football de la région. Cette opération s'inscrit dans le programme de wilaya visant à réhabiliter les anciennes infrastructures sportives et à valoriser les stades communaux, salles omnisports et anciennes piscines de proximité, conformément à la politique nationale de soutien au sport et aux infrastructures destinées aux jeunes. Inauguré en décembre 1986, le stade a fermé ses portes il y a environ trois ans en raison de la dégradation de son terrain, contraignant le Ghali de Mascara, qui évolue en Ligue 2 amateur, à recevoir ses adversaires au stade communal Meflah-Aouad.

SAÏDA

Sensibilisation des entreprises aux mesures incitatives en faveur de l'emploi

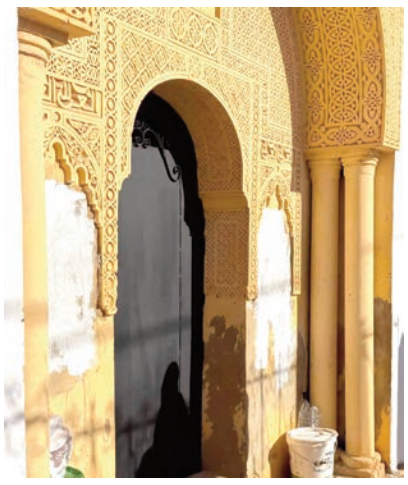
B.Y

L'antenne de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Saïda a organisé mardi des sorties de terrain à caractère informatif et de sensibilisation au profit de plusieurs entreprises économiques et exploitations agricoles situées dans la commune d'Aïn Lahdjar, a-t-on informé auprès de cette agence.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la campagne d'information visant à faire connaître les mesures incitatives prévues par la loi n° 06-21 relative au soutien et à la promotion de l'emploi. Lancée le 25 octobre dernier, cette campagne se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2026, a-t-on précisé de même source. Organisée sous le slogan « Ensemble pour promouvoir l'emploi et alléger les charges des entreprises », cette opération a ciblé plusieurs établissements, dont la Société du papier et de la cellulose, la société « Ibra », spécialisée dans la pierre et le marbre, la société « La Maghrébine », spécialisée dans la production d'aliments pour le bétail et la volaille, ainsi que l'exploitation agricole « Algérienne pour l'agriculture », a-t-on indiqué. Ces visites ont été encadrées par Becharef Bendida, cadre chargé de l'assurance chômage, et Keddideche Mohamed, cadre chargé de la communication au sein de la même agence. À cette occasion, des explications détaillées ont été fournies sur les dispositions de la loi n° 06-21 et les mesures incitatives qu'elle prévoit, notamment les avantages accordés aux entreprises industrielles et aux opérateurs du secteur agricole, a-t-on souligné de même source. Cette initiative vise à informer les chefs d'entreprises et les investisseurs sur les différentes facilités et incitations accordées en matière de promotion de l'emploi. Elle tend également à encourager les opérateurs à créer de nouveaux postes d'emploi, à réduire les charges liées au recrutement, à renforcer la communication directe avec les opérateurs économiques et à les sensibiliser à l'importance de tirer profit de ces mesures incitatives.

MOSTAGANEM

Restauration du site « Bey Mustapha Bouchelagham »



R.M

Des travaux de restauration et de réhabilitation du monument culturel baptisé « Bey Mustapha Bouchlaghem », situé à Bab El Arsa dans la vieille ville de Mostaganem, ont été lancés, selon la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. Le directeur de la Culture, Mohamed Marouani, a précisé que ces travaux s'inscrivent dans un programme d'action visant à réhabiliter plusieurs monuments culturels de la ville et à créer un nouveau circuit culturel. Ces travaux permettront d'améliorer l'entrée du monument, de restaurer sa façade extérieure, d'aménager un espace destiné aux visiteurs et d'installer des panneaux explicatifs présentant le monument et les sites historiques du quartier voisin d'El Arsa, outre le traitement de certaines contraintes techniques. Le responsable a annoncé que le monument sera ouvert aux visiteurs dès l'achèvement des travaux. Il sera ensuite exploité comme un espace culturel dynamique destiné à accueillir des manifestations patrimoniales et artistiques, notamment dans sa vaste cour intérieure. La direction mise sur ces travaux, réalisés en coordination avec les services de la wilaya, pour préserver le secteur sauvegardé de la ville, notamment les quartiers d'El Arsa, de Tebbana et de Tidjdit. Cette démarche s'inscrit également dans d'autres projets, portant notamment sur la restauration de la vieille mosquée de Badr, la réhabilitation du vieux tissu urbain du centre-ville, ainsi que la restauration de la vieille mosquée de Tebbana.

Outre le site du Bey Mustapha Bouchlaghem, le quartier d'El Arsa abrite plusieurs autres monuments historiques importants, parmi lesquels la tour des Turcs, également appelée fort de l'Est, le mausolée des beys de la famille des Meçrata, la Maison de l'artisanat, le mausolée de Sidi Hamadouche et Bab El Arsa, considérés comme l'une des six anciennes portes de la ville de Mostaganem.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3745 Mercredi 11 Novembre 2026

Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 219

Par **Zeggai Abdelkader**



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: Drogba - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
ABR. HAMOUDA	1	CHAHD	S. BENYETTOU	57	16	M. ZERGUINE
A. HAMIANE	2	HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	12	S. HAMIANE
A. HAMIANE	3	GHATTAS (0)	T. LAZREG	57	10	S. HAMIANE
Y. TEDJANI	4	CHALHANI	O. CHEBBAH	57	6	O. CHEBBAH
T. SAFSAF	5	DORTMUND	A. HAMIDI	57	9	PROPRIETAIRE
A. LEHAS	6	ZAMANE CHARK	A. HEBRI	57	14	PROPRIETAIRE
H. DJELLOUL	7	EL KESSE	MS. GUEHIOUCHE	57	7	PROPRIETAIRE
A. SAADOUN	8	FADHEL	F. CHAABI	57	15	PROPRIETAIRE
S. BERRAH	9	FAYLASSOUF EL MESK (0)	Y. MOUISSI	56	5	MED. HAMIDI
KH. RAS GHORAB	10	CALOUE (0)	MS. AIDA	55	3	PROPRIETAIRE
ABR. HAMOUDA	11	HOULM EL DJANOUB	AH. CHAABI	55	11	EH. CHAABI
A. BERRAH	12	BARBAROUS	B. BERRAH	55	13	B. BERRAH
L. ZAABOUB	13	AMIR ECHAME	AB. ATALLAH	55	17	PROPRIETAIRE
AD. LAGHOUAG	14	FARIDIX	JJ/ S. ATALLAH	55	1	PROPRIETAIRE
ABH. DEKHNOUC.	15	SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	54	2	AB. KARA
AB. LOUNISSI	16	OUM EL KHAIR	AB. AIDA	54	8	H. FERHAT
ABH. DEKHNOUC.	17	RB. FARAH	SF. BOUHOUCH	50	4	AB. KARA

1 - CHAHD

S. BENYETTOU 57 kg
D. BOUBAKRI 57 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 2ème
AH. CHAABI 56 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 3ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 5ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
27-04-2026 1.400 m 2ème
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 3ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
A retenir en très bonne place sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

2 - HOULM EL HAYET

T. ALI OUAR 57 kg
22-04-2026 1.500 m 2ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 5ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 6ème
T. ALI OUAR 59 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 6ème
T. ALI OUAR 55 kg 10 pts
29-10-2026 1.300 m 3ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

3 - GHATTAS

T. LAZREG 57 kg
31-01-2026 1.400 m 9ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 6ème
AL. TIAR 56 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 4ème
S. BENYETTOU 58 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 4ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une priorité dans ce prix.
Conclusion : Une priorité.

4 - CHALHANI

O. CHEBBAH 57 kg
27-09-2025 1.200 m 11ème
T. ALI OUAR 55 kg 14 pts
20-09-2026 1.000 m 2ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
07-10-2026 1.200 m 6ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 3ème
O. CHEBBAH 58 kg 15 pts
Il peut prétendre à un accessit sous les ordres de Chebbah.
Conclusion : A revoir.

5 - DORTMUND

A. HAMIDI 57 kg
15-04-2026 1.300 m 11ème
CH. ATALLAH 57 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 5ème
JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 2ème
Y. MOUISSI 57 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 4ème
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 10ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit avec Hamidi.
Conclusion : A revoir.

6 - ZAMANE CHARK

A. HEBRI 57 kg
16-03-2026 1.300 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 1er D.H
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 3ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 4ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 5ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

7 - EL KESSE

MS. GUEHIOUCHE 57 kg
08-04-2026 1.200 m 2ème
S. BENYETTOU 56 kg 15 pts
22-04-2026 1.500 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 5ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 4ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 10ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
Le changement de monte pourrait bien influencer ses chances.
Conclusion : A revoir.

8 - FADHEL

F. CHAABI 57 kg
27-08-2026 1.300 m 5ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 4ème
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 10ème
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 5ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 8ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
Son dernier échec ne lui facilite pas la tâche.
Conclusion : A revoir.

9 - FAYLASSOUF EL MESK

Y. MOUISSI 57 kg
13-06-2025 1.000 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
31-08-2026 1.100 m 6ème
B. BERRAH 53 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 8ème
Y. MOUISSI 55 kg 14 pts
17-09-2026 1.200 m 3ème
Y. MOUISSI 55 kg 14 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce genre de course.
Conclusion : A revoir.

10 - CALOUE

MS. AIDA 55 kg
19-04-2026 1.400 m 4ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
27-04-2026 1.400 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m 3ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 5ème
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 4ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre dans cette épreuve.
Conclusion : Une possibilité.

11 - HOULM EL DJANOUB

AH. CHAABI 55 kg
03-10-2026 1.300 m 3ème
AN. CHAABI 53 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 4ème
AN. CHAABI 53 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 8ème
AN. CHAABI 55 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 6ème
MS. AIDA 53 kg 12 pts
01-11-2026 1.300 m 5ème
MS. AIDA 53 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre sur 1.300m..
Conclusion : A revoir.

12 - BARBAROUS

B. BERRAH 55 kg
27-08-2026 1.300 m 6ème
B. BERRAH 54 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 4ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 13ème
B. BERRAH 56 kg 13 pts
07-10-2026 1.200 m 9ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 8ème
B. BERRAH 57 kg 15 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

13 - AMIR ECHAME

AB. ATALLAH 55 kg
AB. ATALLAH 55 kg
21-10-2026 1.000 m 2ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 3ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
Il est à retenir en très bonne place avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

14 - FARIDIX

JJ/ S. ATALLAH 55 kg
24-09-2026 1.300 m 8ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 9ème
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 3ème
A. LACHI 56 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 8ème
Y. MOUISSI 54 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 4ème
JJ/ S. ATALLAH 55,5 kg 15 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

15 - SAHRAOUIA

CH. ATALLAH 54 kg
18-02-2026 1.500 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 9ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 15 pts
25-03-2026 1.700 m 6ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 4ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 4ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour arracher une place.
Conclusion : Une priorité.

16 - OUM EL KHAIR

AB. AIDA 54 kg
06-09-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 53 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
28-09-2026 1.100 m 6ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 7ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre.
Conclusion : A revoir.

17 - RB FARAH

SF. BOUHOUCH 50 kg
16-08-2026 1.100 m 11ème
M. HARECHE 48 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 8ème
CH. ATALLAH 53 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 7ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
04-11-2026 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre avec Bouhouch.
Conclusion : A revoir.

PRONOSTICS

PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
2 - 1 - 13 - 6	2 - 1 - 13 - 6 - 15	2 - 1 - 13 - 6 - 15 - 3
Possibilités: 15 - 3	Possibilités: 3 - 4	Possibilités: 4 - 10
Champ F : 2 - 1 - X	Champ F : 2 - 1 - 13 - X	Champ F : 2 - 1 - 13 - 6 - X
Champ F : 2 - X - 13	Champ F : 2 - 1 - X - 6	Champ F : 2 - 1 - 13 - X - 15
Champ F : X - 1 - 13	Champ D : 2 - 1 - X - X	Champ D : 2 - 1 - 13 - X - X
2 - 13 - 1 - 6 - 15	2 - 13 - 1 - 6 - 15 - 4	2 - 13 - 1 - 6 - 15 - 4 - 10



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Tiaret
Mardi 10/11/2026

Paris QUARTE-QUINTE
1 – 4 – 9 – 6 – 7
QUARTE
G: 200 DA P: 20 DA
QUINTE
G: 1.700 DA P: 500 DA